



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle
Section francophone

Kasernenstrasse 27
Case postale
3000 Berne 22
031 633 87 87
www.erz.be.ch/abb
abb.mba@be.ch

INC, Kasernenstrasse 27, Case postale, 3000 Berne 22

Notice d'information **Places d'apprentissage à temps partiel pour les jeunes mères en formation professionnelle initiale**

Informations relatives aux places d'apprentissage à temps partiel pour les jeunes mères en formation professionnelle initiale

La Section de la formation en entreprise se positionne comme suit face à la problématique des places d'apprentissage à temps partiel pour les jeunes mères en formation professionnelle initiale.

Un consensus règne déjà aujourd'hui entre les cantons quant au fait que les adolescents, adolescentes et jeunes adultes assumant des charges familiales durant leur formation professionnelle initiale peuvent réduire leur taux de travail à 80 pour cent, sous réserve que l'objectif d'apprentissage puisse être atteint et que l'entreprise formatrice y consente. Les conseillers et conseillères en formation professionnelle reçoivent fréquemment des demandes à ce sujet de la part des entreprises formatrices.

S'il s'avère que la personne en formation ne peut pas accomplir sa formation dans les délais impartis, il est possible de prolonger la formation professionnelle initiale. Cela signifie concrètement que la personne en formation termine la partie scolaire comme convenu et qu'elle dispose d'une année supplémentaire pour accomplir la partie en entreprise.

Il faut néanmoins tenir compte du fait que les personnes en formation qui assument des charges familiales se trouvent dans des situations très différentes les unes des autres (profession, acquis scolaires, environnement social, etc.). Les conseillers et conseillères en formation doivent donc évaluer au cas par cas quelle solution est la plus supportable et la plus pertinente.

Il n'est donc pas possible de définir un processus standardisé. Les différentes possibilités qui sont offertes dans les trois lieux de formation sont présentées et discutées dans le cadre de consultations individuelles avec les conseillers et conseillères en formation.

Le Kompetenzzentrum Arbeit de la Ville de Berne dispose d'un service de renseignement exprès pour les jeunes mères. L'offre pour les jeunes mères sans formation est flexible et comprend des modules de coaching, de formation et de travail. Ces jeunes femmes sont soutenues dans le développement de leurs ressources et de leur potentiel pour le marché du travail et dans la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un emploi à long terme. Cette offre leur permet d'engranger de premières expériences de travail, de développer leurs perspectives et de concilier leur rôle de mère et d'employée.

Cette offre s'adresse aux jeunes mères entre 16 et 25 ans qui n'ont pas encore achevé de formation professionnelle. Pour bénéficier de cette prestation, elles doivent renvoyer un formulaire d'inscription dûment complété.

Pour de plus amples informations concernant le projet de la Ville de Berne relatif aux jeunes mères : www.bern.ch/projektjungemuetter

Les quatre offres destinées à l'intégration professionnelle des jeunes mères de Suisse alémanique sont regroupées sur la plateforme : www.jungemutter.ch.

Les conseillères en formation se tiennent à disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Questions et compléments d'information : abb.mba@be.ch – 031 633 87 87